

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	10 (1902)
Heft:	10
Quellentext:	Guerre et service militaire 1550-1600 : extraits des manuels de l'ancienne commune de Villette
Autor:	Voruz, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GUERRE ET SERVICE MILITAIRE

1550-1600

*Extraits des manuaux de l'ancienne commune de Villette
par H. Voruz.*

Manual 1 B 1. Le 20 fevrier 1555. Estant la commune assem-
blee le curial richard et maliardo ont rapporte comme le lieutenant
de lustrier leur a communiquer ung mandement provenant de noz
princes contenant en soubstance que ung chascung fust prest et se
tinst sus sa garde en ensuyvant les elections par cy devant faictes
et demandent lesdits princes 25 tous haquebusiers et des plus expe-
rimentez fournys de cottes de mallye ou vrayement de quaboussets
et haussecoptz Dont ladite commune a ballye puissance aux S^{rs} de
conseil et riere conseil de faire leslute.

Suyvant la puissance donnee aux S^{rs} sont estez faictes les elec-
tions suyvantes. Premierement Cullye : n Jq chalon, frs forestier
ou en son lieu p. Sordet, A bidaulx, Gme bidaulx, pre gidey, cle-
ment moget. — Ruex : frs forestey, pre favarge, chrystin magnyn.
— Expesses : Nycod lyn, In mynnaz als tuppyn, cl. paschod. —
Grandvaulx : n pre maliardo, Iq richard, Iq bonart, gasp bessat,
In du mur. — Aran : Iq dancyz, In parisod. — Villettaz : nycod
gorjat. — Lalex : In guex. — Bossant : chrestin des foux. —
Bayse et chenaulx : Iq bidaulx et pre camuz. — Sus le mont :
frs tornarres.

Le 21 fevrier. Conseil et riere conseil.

Suyvant le rapport faict par n. a. chalon et a. richard de ce que
mr le ballif leur a dict assavoir de eslire gens ydoinnes et souffy-
sans bien experimenter et bien accoustrez de haquebutes cabasset
hausecolz ou cottes de mallye affin de faire honneur a noz princes
et nous mesmes (ici, quelques mots illisibles) a este faictre reva-
sition de la susdite election. Et este faictre la suyvante election.
Cullye : saturnyn champrenaulx si frs forestier ne peult aller. Pre
gidey est remplace par cl. forel. — Expesses : mynnaz est remplace
par Estienne glore. — Aran : ajouter guy chappuis.

Pour aultant que ceulx de Lausanne ont banderest cappitaines
et lieutenants a este semble bon de communiquer aux aultres
paroisses comme lon doibt faire et si est requis de aussi eslire ung

cappitaine et banderet entre nouz lesdites paroisses affyn que ne allyons sus ceulx de Lausanne ou vrayement parler de cela a mr le ballif. Esleuz n. ant chalon et a. richard.

n. P malliardo a este eslus chiefz sus les 25 de la paroisse et son lieutenant pre conriard saufz le bon volloir desdits 25 et opinions des S^{rs} de conseil et riere conseil.

Pour avoir et recouvrer argent sus ladite paroisse a fournir lesdits 25 eslus de Cullye sont eslus Iq clavel, S^r frs sordet et n. noël muriset. — De Ruex : le banderet cl forestey et le gouverneur. — Expesses : A pinjard et denys paschod. — Grandvaulx : n. pre malliardo, estienne gidey, a. richard. — D'Aran : cl. parisod et Iq piccard. — Villette : pre bechiet. — Lalex : In chexb^re. — Bouczant et chenaulx : A barraulx et Iq joran. Auxquelz lon balliera serement de faire les compositions et taux sus ung chescung a faire juxte la evaluation de son bien bonne conscience et vision des s^{rs} commis.

Les 22 sont eslus n. a chalon et le gouverneur pour faire compagnie a ceulx de lustrier si viennent pour aller parler aux aultres 2 paroisses de se joindre ensemble et scavoir leur volloir touchant lesdites affaires de eslire entre nous capitaine banderet et lieutenant.

Suyvant leslute a este chief p. malliardo et son lieutenant pre conriard cecy ensuyvant la nomination desdites compagnies disant quilz ne sont tant de gens pour avoir deux gouverneurs. Surquoy a este arreste que lesdits compagnons faissent eulx mesmes ladite eslute entre eux.

Cl. paschod a promis de prester 20 escus a la paroisse et aultant mr le banderet du flon, la ville de cullye 20, Expesses 10, Grandvaulx 10.

(*A suivre.*)

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * Des fragments d'inscriptions ont été trouvés à la Conchette, à Avenches, pendant les dernières fouilles faites dans le voisinage de l'endroit où on avait découvert, il y a trente ans environ, l'inscription mentionnant la Schola d'Otacilius. MM. Schneider, professeur en droit, à Zurich, Wavre, professeur à Neuchâtel, et Dunant, conservateur du Musée archéologique de Genève, les ont étudiés et sont parvenus à reconstituer en partie la plus grande de ces inscriptions rappelant qu'un monument a été élevé à *Quintus*